

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 30/08/2018
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Edito	p. 1	Se syndiquer au Snes	p. 2
Brèves	p. 3	Parcoursup : autopsie d'un échec	p. 4
Billet d'humeur : et paf !	p. 5	Renouvellement du bureau départemental	p. 6

L'ÉDITO

La préoccupation du ministre de l'éducation Nationale chaque année : Réussir sa rentrée !

par Jeffrey-Gaylord Remaud

La préoccupation du ministre de l'éducation Nationale chaque année : Réussir sa rentrée !

Encore faut-il bien achever l'année précédente !

Le Ministre, aidé par une belle éclipse médiatique estivale, a quelque peu escamoté son bilan ! Les évaluations des ministres, y compris donc la sienne, ont été effectuées sans qu'il n'y ait aucune reddition de compte à la Nation ! Aucune publication ! Nous ne manquons pourtant pas de données objectives pour l'évaluer. En cette nouvelle année scolaire, M. Blanquer **fait déjà preuve d'une maîtrise insuffisante dans au moins deux domaines !**

Tout d'abord, celui du suivi des élèves, avec la mise en place de la **plate-forme PARCOURSUP**, présentée comme la panacée face aux dysfonctionnements des systèmes précédents (APB) ! Il est maintenant clair que c'est un échec : davantage de lycéens sont dans l'incertitude. Les critères n'ont non seulement pas été plus justes ni partout identiques mais bien souvent même pas communiqués !

Le surcroît de travail occasionné aux personnels (illustré par un second professeur principal) aux lycéens et à leurs familles, n'aura débouché que sur un sentiment au mieux d'incompréhension

pour ne pas dire d'injustice voire d'intense inquiétude pour celles et ceux toujours dans l'attente ! La consultation du tableau de bord en ligne atteste qu'ils sont encore nombreux. Sans compter les centaines de milliers qui, déçus, ont quitté la plateforme sans proposition. Ce dispositif n'aura réussi qu'à imposer davantage de sélection en accroissant les différences sociales comme le montrent plusieurs études.

Concédant début juillet le maintien d'un **CIO** par département, le ministère poursuit pourtant leur destruction. Nous demandons qu'un véritable **service public d'information et d'orientation soit pérennisé et renforcé sur tout le territoire** pour que tous les élèves, du collège au lycée, aient les mêmes moyens, pour bien s'orienter.

En effet, le second domaine dans lequel le ministre met le système éducatif en fragilité c'est l'accompagnement des élèves ! Tout en reconnaissant que **la crise de recrutement** d'enseignants perdure... Rappelons que plus de 10 % des postes n'ont pas été pourvus lors de la session externe du CAPES 2018, il poursuit sa politique de suppression de places aux concours ! Pertes estimées à 833 ! Drastique dans certaines disciplines : Allemand -214,

Mathématiques -153, Lettres classiques -103...

36 000 élèves supplémentaires s'annoncent dans le secondaire : les 833 stagiaires manquants conjugués aux 2 600 suppressions d'emplois du budget 2018 vont encore accroître les effectifs par classes et obliger à recruter de nouveaux contractuels... Que de l'aveu même des services rectoraux, on peine désormais à trouver eu égard à la pénibilité du métier, des zones géographiques éloignées à pourvoir (n'est-ce pas la raison même du service public ?) et de **la faible attractivité des rémunérations...**

Du ministre, on attendrait des perspectives... Quelles sont-elles ?

Les équipes vont faire cette rentrée :

- Incomplètes dans nombre d'établissements, ce que le projet CAP 2022 ne risque pas d'améliorer,
- En ayant parfois subi cet été des ajustements de programmes qui s'appliquent dès maintenant,
- Sans amélioration salariale. Le ministre, au contraire de ses voisins européens, repousse encore la revalorisation ! De même, aucun progrès de notre médecine de prévention, des conditions de fin de carrière ni bien évidemment de suppression du jour de carence (Cet été, plusieurs études ont logiquement démontré que le report de la retraite avait occasionné chez toutes les professions une augmentation des arrêts).

Comment pourrait-il en être autrement venant de celui qui :

- Prétend promouvoir l'éducation prioritaire avec un affichage cantonné aux CP/CE1 mais qui mégote sur ses propres promesses (la fameuse prime à 3 000 €), en écartant toujours totalement les AED et AESH personnels en première ligne ? **Nous resterons donc vigilants quant aux évolutions de l'éducation prioritaire.**

- Accouche de mesurette, renvoyant au local : la loi d'interdiction du téléphone portable votée cet été, démontre la nécessité de **siéger en CA** afin d'en préciser les modalités pour que les personnels puissent l'appliquer sans s'exposer.

Le SNES, ne se demande pas s'il réussira « sa rentrée » Il y aura bien évidemment encore beaucoup à faire cette année pour accompagner les personnels et améliorer nos conditions d'exercice. C'est donc à nous toutes et tous, cher.e.s collègues, qu'à vos côtés, nous nous souhaitons une **bonne rentrée !**

Se syndiquer au Snés

Chacun des 68 000 adhérents a ses propres raisons d'avoir choisi de se syndiquer au SNES. Le SNES ne fait pas le tri : elles sont toutes aussi bonnes les unes que les autres. C'est ce qui lui permet de rassembler des collègues d'opinions et de sensibilité les plus diverses. Parmi ces raisons, certaines, cependant, reviennent plus souvent que d'autres.

- Ne pas rester isolé à un moment où les projets qui menacent l'école et ses personnels n'ont jamais été aussi dangereux. Rejoindre tous les collègues décidés à s'y opposer dans une force qui rassemble la profession, le SNES.
- Discuter métier, débattre, formuler des revendications, agir pour améliorer le service public d'éducation et la situation de ses personnels. Donner son avis sur les modalités d'action et leur efficacité, prendre tout sa part dans les décisions d'action du syndicat.
- Etre informé à chaque instant (Journal « l'US », site du SNES, notre présence sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) de tout ce qui concerne le système éducatif, mon métier et ma carrière (espace spécial adhérent du site)
- Etre efficacement conseillé et appuyé dans mes démarches auprès de l'administration (Inspection académique, Rectorat, Ministère).
- Ne pas rester non plus isolé dans mon établissement. Agir avec mes collègues pour y améliorer les conditions d'enseignement et en se donnant les moyens de démarches collectives auprès du chef d'établissement, limiter les risques d'empiètement de l'administration locale.

On entend parfois que « le SNES est cher ».

En réalité, le coût de l'adhésion est de l'ordre d'une journée de salaire pour l'année.

Prenons trois exemples :

- Pour un agrégé au 11ème échelon, la cotisation représente 0,28% du traitement (cotisation annuelle de 310 €, diminuée de 204 €, correspondant aux 66% de crédit d'impôt, soit un coût réel de 106 €, à mettre en rapport avec le traitement net annuel de 37 491 €).
- Pour un certifié au 5ème échelon, la cotisation représente 0,29% du traitement (61 € de coût réel pour un traitement annuel de 20 915 €),
- et pour un assistant d'éducation à temps complet 0,11% (14 € de coût réel pour un traitement annuel de 12 925 €).

Brèves



Avant le départ en vacances, Olivier Dussopt, le méconnu secrétaire d'État à la Fonction Publique, avait annoncé, dans une étrange discrétion médiatique, le maintien du gel du point d'indice pour l'année 2019. Depuis 2010, le point d'indice aura été augmenté de 1,2 % en 2016 et 2017. Il est clair que les salaires des fonctionnaires sont une des principales variables d'ajustement budgétaire pour les différents gouvernements. Après la hausse de la CSG seulement compensée (ou à peu près), contrairement aux promesses électorales, il s'agit d'une nouvelle attaque en règle du gouvernement contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Plus que jamais nous devons porter haut et fort nos demandes de revalorisation salariale comme le fait le SNES depuis des années !



Rappelons que le Ministère avait jugé bon de fortement réduire le nombre de postes ouverts aux concours de recrutement. Prisonnier de sa vision libérale de la société, le nouveau pouvoir avait réduit de 20 % le nombre de postes à pourvoir pour la session 2018. Malgré cette purge de grande ampleur, tous les postes ne sont pas pourvus ! 100 postes resteront vacants en Lettres classiques et en Maths, 16 en Arts plastiques... Comment expliquer cet apparent paradoxe ? La réponse est simple : le métier d'enseignant n'est plus du tout attractif ! Comment pourrait-il en être autrement lorsque nous considérons qu'un certifié qui vient de réussir un concours bac+5 commencera sa carrière à un peu plus de 1 400 euros/mois, soit 1,2 fois le SMIC ! Rappelons que les enseignants français sont parmi les plus mal payés d'Europe. Faut-il chercher plus loin la raison principale du manque d'attractivité du métier ? Encore une fois, il devient urgent de revaloriser les profs si nous voulons continuer à recruter ! Ce n'est évidemment pas la voie choisie par le pouvoir macronien. La crise des vocations n'est pas prête de se résoudre...



Les mauvais chiffres du recrutement des enseignants n'inquiètent pas tellement le gouvernement. Pour cause : c'est ce même pouvoir qui envisage froidement de multiplier les contractuels dans la Fonction Publique. Et tout cela au nom (sans rire !) de la modernisation de cette même Fonction Publique. Dans le nouveau monde ce qui est moderne c'est donc la précarité, de faibles salaires, des droits sociaux minimaux, l'absence de visibilité sur sa propre situation professionnelle, la vie au jour le jour. Il est peut-être temps de dire à Macron un secret : ce nouveau monde existe déjà puisque, selon la Cour des Comptes, 20 % des effectifs de l'Éducation Nationale sont constitués de contractuels. Si Jupiter daignait descendre de son Olympe pour s'intéresser à ces contractuels, ils lui diraient que la précarité n'a rien de moderne, que la précarité précarise, fragilise, marginalise et que le système éducatif n'y gagne absolument pas en efficacité. Il est temps d'en finir avec cette idéologie et cette novlangue managériale qui veulent nous faire croire qu'on peut faire plus avec moins, mieux avec de plus en plus de personnels précaires, que le pouvoir d'achat augmente avec un point d'indice gelé... Les faits sont têtus mais encore faut-il accepter de les regarder en face.



Et des précaires il en faudra beaucoup en Sarthe pour cette année scolaire 2018-2019 : en juillet, la DSDEN de la Sarthe prévoyait environ l'équivalent de 60 postes non pourvus à la rentrée de septembre ! L'administration aura le plus grand mal à trouver suffisamment de contractuels pour pourvoir ces fragments de postes dans des établissements souvent fort éloignés les uns des autres. Résultat : de nombreux élèves sarthois se retrouveront sans enseignants dans de très nombreuses disciplines. Mis à part cela, la rentrée se passe très bien...

Parcoursup : autopsie d'un échec

par Laurent Blancs

C'était il y a environ un an : APB était enterré sans fleur ni couronne, conquis par le nouveau pouvoir qui soulignait, avec le relais bienveillant d'une presse alors en manque de recul critique, toutes ses déficiences. Celles-ci étaient réelles et s'incarnaient dans ce fameux tirage au sort, monté en épingle et devenu le symbole de la faillite d'APB. Peu importe si la Cour des Comptes elle-même, dans un rapport pourtant à charge, admettait que « les effets réels de ce tirage au sort dans l'éviction de certains candidats restent circonscrits. » Aussitôt la Macronie triomphante faisait d'APB le symbole de l'ancien monde honni qui doit être remplacé par du neuf, par définition plus moderne et plus performant.

Un an plus tard, l'heure du bilan a sonné et, sans beaucoup de surprise, ce bilan n'est pas bon.

À trois semaines de la rentrée, plus de 65 000 étudiants n'ont aucune proposition de formation, soit environ 9 à 10 % des candidats. Pas de quoi pavoiser ! Mais ce gouvernement peut-il accepter de regarder la réalité en face et d'admettre un échec ? Certes non.

Mais comment occulter ces mauvais chiffres ? C'est simple, il suffit de les changer ! Ainsi, les 65 000 ne sont plus, du jour au lendemain, que 16 000. Au cœur de l'été, le gouvernement décide de distinguer candidats actifs et candidats inactifs et de radier ces derniers. Évidemment avec 49 000 candidats sortis des statistiques, la ministre Vidal peut pavoiser sur toutes les antennes. Peu lui importe que ce subtil distinguo entre candidats actifs et candidats inactifs soit très largement artificiel et critiquable : seul l'effet d'annonce compte. Nous savons maintenant ce que fait le nouveau monde quand la réalité lui résiste : il en change ! À méditer...

Mieux encore, 220 000 candidats (28 % du total, tout de même) ont démissionné de Parcoursup soit 80 000 de plus que sous APB ! Beaucoup de ces démissionnaires, lassés d'attendre une réponse positive, ont préféré opter pour des formations privées payantes. Bel exploit, en réalité, que de rendre payantes pour des dizaines de milliers d'étudiants les études universitaires. D'autres ont tout simplement baissé les bras et renoncé : beaucoup ne suivront pas de formation cette année.

De très nombreuses formations sélectives comme les BTS, DUT ou CPGE n'ont pas encore fait le plein : à la mi-juillet les classes prépa n'étaient remplies qu'à 50 % ! Et les proviseurs de s'inquiéter d'une rentrée avec des classes non remplies. Le gouvernement, sous pression, a dû, très discrètement, avancer la date limite d'inscription au 27 août afin d'obliger les étudiants à confirmer leurs vœux et permettre aux classes d'être remplies le 3 septembre. Une telle décision est un aveu éloquent du dysfonctionnement profond de Parcoursup. Mais un aveu très, très discret, qui ne figure même pas sur le site du ministère !

Ajoutons à tout cela de forts soupçons de discriminations sociale et géographique, soupçons qui ont conduit le président du Conseil Départemental de Seine-St-Denis à porter plainte et des associations et des syndicats comme la FCPE ou l'UNEF à saisir le Défenseur des Droits, mais aussi le caractère très anxiogène de Parcoursup pour des candidats qui attendent quotidiennement une réponse positive qui ne vient souvent pas, et nous aurons une petite idée de l'ampleur de l'échec de Parcoursup.

Un échec d'ailleurs révélateur de la manière de faire du gouvernement : certitude d'avoir raison seul, refus d'écouter un avis différent, certitude que tout ce qui existait avant son arrivée est frappé du double sceau de l'archaïsme et de l'inefficacité, recours massif à la communication pour occulter la pauvreté des résultats...

Mais le gouvernement n'en a sans doute cure : Parcoursup a rempli son objectif principal. Il a mis en place une sélection accrue pour l'accès à l'enseignement supérieur ; sélection qui défavorise, évidemment, les bacheliers issus des milieux et des territoires les plus défavorisés. Décidément, avec ce Président, heureux les premiers de cordée : ils seront les premiers pour tout et partout ! Quant aux autres, Jupiter avait été clair : ils ne sont rien... À sa façon, Parcoursup illustre parfaitement la « pensée complexe » du Président.

Billet d'humeur : être un apprenti (e) aujourd'hui...

par Anne-Laure Clopeau

26 juin 2018 : l'année touche à sa fin mais les informations se bousculent, il faut faire les bilans de l'année et se projeter dans la suivante. Justement, nous venons de recevoir le message nous invitant à consulter le PAF de la nouvelle saison mis en ligne récemment. C'est une « bonne résolution » professionnelle récente : malgré les pressions à limiter les absences, le programme à boucler, il faut profiter de ce droit à la formation pour prendre du recul, actualiser ses connaissances, échanger avec les collègues... La dernière fois, j'avais attendu la relance de septembre, cette fois, c'est décidé, je m'en occupe immédiatement. Le lien est actif et fonctionnel, c'est bien fait, je renseigne ma situation « enseignant 2nd degré, d'éducation ou d'orientation » puis mon profil « collègue » et pour finir ma discipline. Ça y est c'est chargé, regardons le menu. « Formations académiques disciplinaires », commençons par cela. J'ai le choix entre « sciences » et « sciences humaines ». C'est curieux ma discipline n'est pas une science humaine mais je ne m'arrête pas à cela et ouvre avec appétit la première rubrique (qui n'est pas non plus l'intitulé exact de ma discipline mais passons). Déception, il n'y a que 2 dispositifs proposés. Un peu dépitée, j'ouvre la rubrique suivante « sciences humaines » : pas tellement plus, 3 formations dont celle que j'ai suivie cette année. Bon, allons voir ce que me réservent les « formations académiques interdisciplinaires », après tout, je n'ai rien contre. Ah, c'est plus fourni : le menu se déroule en 16 sous-chapitres. Le premier « Péac » ne m'inspire pas, j'avoue ne même pas comprendre de quoi il s'agit, j'irai peut-être voir plus tard. Je passe au deuxième « Orientation », ça je comprends. Il se trouve que j'ai assuré un « intérim » en tant que professeur principal en 3ème cette année et l'orientation fait parti des domaines qui ont été plutôt survolés lors de la formation initiale sans parler du contexte de risque de transfert total de ses responsabilités sur les enseignants. Je clique. Et là, je pense d'abord à un bug d'affichage de

mon écran : le même intitulé se répète ligne après ligne « être un apprenti (e) aujourd'hui », « être un apprenti (e) aujourd'hui », « être un apprenti (e) aujourd'hui »... J'actionne ma molette et ça n'en fini pas « être un apprenti (e) aujourd'hui », « être un apprenti (e) aujourd'hui », « être un apprenti (e) aujourd'hui ». Je ressens un sentiment bizarre, n'y aurait-il que ça dans le PAF 2018/2019. Je continue de faire descendre le curseur. Une chose est sûre, il n'y a que ça dans la rubrique « Orientation ». Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'une orientation très orientée. Ça me coupe l'envie d'explorer plus à fond. Après avoir ruminé quelques instants, je m'y remets et ouvre de manière systématique toutes les rubriques : il y a des choses intéressantes. « E3D » - ça, c'est plus ma partie - propose 3 formations dont celle que j'ai réalisée il y a 2 ans. Trois aussi dans la rubrique « Santé - sécurité » : « Mise à jour scientifique : Rites et sites funéraires de la Première Guerre mondiale » ; « Mise à jour scientifique : nouveaux enjeux des espaces maritimes » et « Mise à jour scientifique sur des questions historiques ou géopolitiques : la place des femmes pendant les guerres et les OPEX (opérations extérieures) », je ne vois pas où est la santé là-dedans. Bof, finalement je ne trouve pas grand-chose et mes découvertes me turlupinent. Je décide de dénombrer toutes les formations, tout y passe même les conférences et les formations de formateurs : 210 dispositifs au total parmi lesquelles pas moins de 80 formations « Être apprenti (e) aujourd'hui », qu'on se le dise ! C'est de la formation ou du bourrage de crâne, Bon aller, soyons justes, j'ai quand même trouvé plusieurs choses qui me tentent. Promis, je m'inscris bientôt à condition qu'elle ne soit pas à plus de 100 km de chez moi (mais c'est un autre sujet).

« Vie de la section départementale » : **Renouvellement du bureau départemental**

par Ivan Gâche et Lionel Quesne

Début juin les adhérents du SNES ont voté pour renouveler les instances de leur syndicat à ses différents niveaux d'organisation : national, académique et départemental.

Pour le renouvellement du bureau départemental, la liste présentée à l'initiative du courant de pensée « Unité & Action » a recueilli 117 suffrages sur 128 votants et 385 inscrits. Toutes les candidates et tous les candidats de la liste sont donc élus.

À l'issue de ces élections le bureau départemental du SNES (S2 72) s'est réuni le 26 juin afin de procéder à son renouvellement. Il a reconduit Hélène Lachendrowiecz dans ses fonctions de trésorière

et a désigné deux nouveaux cosecrétaires départementaux : Laurent Blancs (professeur d'Histoire Géographie au lycée Montesquieu) et Jeffrey-Gaylord Remaud (professeur d'Histoire Géographie au collège Anjou de Sablé).

C'est avec plaisir que nous transmettons les rênes du S2 72 à ces camarades aguerris, commissaires paritaires accomplis, qui sauront apporter un soutien individuel avisé aux collègues tout en portant haut et fort la défense collective de nos professions. Tous nos vœux les accompagnent pour un mandat offensif.

Nouvelle composition du bureau départemental

• **Co-secrétaires départementaux :**

- Laurent Blancs,
- Jeffrey-Gaylord Remaud.

• **Trésorière :**

- Hélène Lachendrowiecz.

Membres du bureau

- **Laurent Blancs** - *Agrégé hist-géo* - Lycée Montesquieu (Le Mans)
- **Valérie Bruneau** - *Certifiée* - Cité scolaire d'Estournelles de Constant (La Flèche)
- **Katia Brunet** – *AESH-I* – Lycée Yourcenar – (Le Mans)
- **Ivan Gâche** - *Certifié physique et chimie* - Collège Henri Lefevre (Arnage)
- **Xavier Hill** - *Agrégé SVT* - Lycée Yourcenar – (Le Mans)
- **Hélène Lachendrowiecz** - *Certifiée hist-géo* - Collège Berthelot (Le Mans)
- **Christian Laplagne** – *CPE* – Section des retraités
- **Thierry Mauny** - *Agrégé SVT* - Cité scolaire d'Estournelles de Constant (La Flèche)
- **Sophie Pereira** - *Certifiée hist-géo* - Lycée Yourcenar (Le Mans)
- **Lionel Quesne** - *Certifié hist-géo* - LPO Le Mans Sud (Le Mans)
- **Jeffrey-Gaylord Remaud** - *Certifié histoire - géo* - Collège Anjou (Sablé sur Sarthe)

